

Communiqué de presse – 6 Avril 2024

Journée de violence à Calais : Journée de violence à Calais :  
Des opérations d'expulsion et de destruction inhumaines menées  
par les autorités



Le 4 avril, la ville de Calais a été le théâtre d'une violence démesurée à l'encontre des personnes exilées. La préfecture et les forces de l'ordre ont orchestré une opération d'expulsion violente, accompagnée de destructions massives de lieux de vie.

Dès les premières lueurs du jour, aux alentours de 5 heures du matin, la police nationale, la police aux frontières, les CRS et une équipe de "nettoyage", agissant sous l'autorité de l'État, ont investi trois lieux de vie de la ville. Dans l'obscurité de la nuit, les forces de l'ordre ont agi avec une violence extrême, frappant sur les tentes et hurlant des ordres pour réveiller et terroriser les occupants. Une véritable chasse à l'homme s'en est suivie, avec pour objectif de forcer les personnes déplacées à monter de force dans des bus, sans leur donner aucune indication sur la destination. Les personnes avaient le "choix" entre monter dans les bus inconnus ou se faire arrêter par la police des frontières, qui attendait patiemment à côté de la porte du bus. Ceux qui tentaient d'éviter cette situation impossible étaient poursuivis sans relâche pendant des heures.

L'opération, sous couvert de "mise à l'abri", avait en réalité pour but de terroriser et de détruire. Les destructions se sont succédées, laissant derrière elles des biens personnels irrécupérables pour les personnes déplacées. Tentes, bâches, palettes, médicaments, téléphones et autres effets personnels ont été saisis ou détruits, dans le but évident de rendre impossible toute réinstallation. L'après-midi même, de nombreuses expulsions ont eu lieu dans plusieurs autres lieux de vie.

Ces actions harcelantes sont le fruit d'une politique sécuritaire de plus en plus oppressante, mise en œuvre par le ministère de l'intérieur et la préfecture de Calais. La nouvelle sous-préfète et ancienne conseillère de Mr. Darmanin, Agathe Curry, en poste depuis le 11 mars, semble déterminée à suivre cette voie, ignorant les obligations de l'État envers les personnes exilées et les associations qui leur viennent en aide.

Nous condamnons fermement ces agissements inhumains et appelons à la cessation immédiate de ces opérations de violence à l'encontre des personnes exilées. Nous exigeons que l'État respecte ses engagements internationaux en matière de droits humains et garantisse la sécurité et la dignité de toutes les personnes présentes sur le territoire français.

Pour toute information supplémentaire ou demande d'entretien, veuillez contacter Fiona,  
Coordinatrice communication - 07 45 23 51 61